EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 9

ASSOCIATIONS ACCOMPAGNANT LE PROJET DEMOS À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Rapporteur : Madame Cécile AUDET

Le projet « DEMOS », Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, initié par la Philharmonie de Paris, est destiné à des enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas d'un accès facile à la pratique musicale, et issus principalement des quartiers relevant de la politique de la ville. Il s'agit, grâce à l'apprentissage d'un instrument de musique et la pratique musicale au sein d'un orchestre, de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, d'accéder à un patrimoine culturel universel, la musique classique et d'acquérir de l'autodiscipline et un sens de la responsabilité.
Le projet repose sur un encadrement éducatif fondé sur le partage des compétences entre musiciens et travailleurs sociaux. Il s'agit non seulement de permettre une maitrise progressive par les jeunes apprentis de leur instrument, la découverte et la compréhension du langage musical sur la base d'une mise en situation immédiate, mais aussi de connaitre le jeune, sa famille et son environnement quotidien afin de valoriser la pratique artistique et s'assurer de l'engagement de celui-ci dans la durée.

Ce projet, mis en place sur le territoire clermontois, au cours du dernier trimestre 2017, concerne 7 groupes de 15 enfants suivis sur 3 années scolaires.
Les enfants seront initiés à un instrument qui leur est prêté, à raison de deux séances hebdomadaire et des regroupements en présence des familles, hors temps scolaire.

Le projet clermontois est suivi et coordonné dans ses dimensions artistiques et pédagogiques par l'Orchestre d'Auvergne, avec le soutien du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier.

Compte tenu de la dimension également sociale du projet DEMOS, un accompagnement quotidien et en proximité des enfants concernés avec leurs familles est indispensable pour garantir leur implication sur 3 ans.

La double dimension du projet nécessite la mise en place d'une transversalité entre les DGA ville attractive et harmonieuse, avec la mobilisation des Directions du Développement Social Urbain, de la Culture et de l'Enfance.

L'accompagnement social du projet investi avec le même niveau d'ambition et de moyens que le projet pédagogique implique également l'engagement des associations d'éducation populaire.
Plus précisément et en complément de l'accompagnement quotidien et global assuré par les agents de proximité de la Direction du Développement Social et Urbain, le rôle des associations est de préinscrire les enfants, de participer à l'accompagnement social des familles concernées et de rester en contact avec elles tout au long du processus.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire, au titre de l'année scolaire 2017 – 2018, à verser aux 7 associations d'éducation populaire concernées, et ci-après présentées, des subventions pour un montant de 2 857 € chacune, soit un montant total de 20 000 €.
Les crédits sont inscrits au budget 2017 (Chapitre 65 311.9 – Fonction 6574 – Nature SDG 560 – Service 101).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2017

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET,

Annexe montant des subventions versées pour l'année scolaire 2017-2018 pour l'accompagnement, par 7 associations, des enfants et familles concernées par le projet DEMOS

Noms des ASSOCIATIONS / projet DEMOS	SUBVENTIONS proposées au titre de l'année scolaire 2017 – 2018
OCCE 63 Coopérative scolaire École Jules VERNE	2 857,00 €
OCCE 63 Coopérative scolaire École Charles PERRAULT	2 857,00 €
Amicale Laïque DIDEROT	2 857,00 €
Associations des Parents d'Elèves du groupe scolaire Victor HUGO	2 857,00 €
COUP de POUCE	2 857,00 €
ZWIZZ et COMPAGNIE	2 857,00 €
Clermont Ferrand BOXE Saint Jacques	2 857,00 €